

l'école

SNUipp-FSU

émancipée

SNUipp-FSU École Émancipée 128 bd Auguste Blanqui 75013 Paris

Site web : <http://www.ecoleemancipee.org>

consultation "samedi matin"

L'ÉÉ donne son avis, c'est non !

La suppression du samedi matin montre une volonté de réduire et différencier l'offre d'éducation dès le primaire. Dans un premier temps, elle a été plutôt bien accueillie par l'opinion publique comme prise en compte d'un rythme « social » des familles, mais elle est rejetée par la FCPE. Cette décision du ministre s'intègre avec une grande cohérence dans un dispositif plus global de transformation libérale de l'école, à l'opposé de celle que nous voulons. L'annonce concomitante de 23 propositions « pour définir un nouvel horizon pour l'école primaire » et la détermination ministérielle à mettre en place les EPEP, clé de voute de cette contre-réforme, marquent une volonté d'accélérer la mise en application de la loi Fillon, de modifier en profondeur l'organisation et le pilotage du service public d'éducation, dans un contexte de réduction de plus en plus drastique des dépenses publiques de l'Etat, de suppression de postes dans l'Éducation, de baisse des recrutements, de délégations ou de contractualisation de missions aux collectivités territoriales ou au secteur privé.

Le SNUipp a participé aux nombreuses discussions ministérielles sur les conséquences de la suppression du samedi matin. Il a réaffirmé son exigence de 3 heures de concertation et de prise en compte de l'alourdissement des tâches dans le temps de service des enseignants.

Après 7 réunions, le projet ministériel n'a que très peu évolué en ce sens. La logique du dispositif d'aide aux élèves rencontrant des dif-

ficultés reste inchangée et déporte encore plus nos missions (réussite de tous les élèves) en dehors du temps collectif de classe. L'individualisation hors temps scolaire par le biais des PPRE, qui est la seule réponse apportée pour lutter contre l'échec scolaire, fait totalement l'impasse sur les conditions d'apprentissage au sein des

classes. Les Rased sont à peine évoqués. Leurs missions sont dénaturées préparant à terme leur suppression.

Ce dispositif est également à l'opposé des revendications portées majoritairement par les personnels d'une transformation de l'école pour la réussite de tous. C'est par une baisse des effectifs pour mieux aider chacun en classe, plus de maîtres que de classe pour diversifier approches pédagogiques et formes de travail, le développement des RASED et du travail en équipe... que les conditions seront créées pour l'émergence d'une école démocratique.

Nous sommes très loin du mandat voté par le conseil national du SNUipp de « faire évoluer les discussions vers 3 heures de concertation » et de peser pour la prise en charge de la difficulté scolaire dans le temps de classe. Le texte final signé par le SE et le SGEN est quasiment identique à celui que le Conseil National de janvier jugeait sévèrement et déclarait qu'il ne le validerait pas en l'état.

La consultation en cours permettra l'appui d'une majorité d'enseignants au rejet par le SNUipp de ces mesures ministérielles qui constituent plus un marché de dupes, ou une régression, qu'une avancée de nos revendications.



Moins d'heures de cours pour les élèves, moins d'enseignants, une nouvelle gestion pour les personnels...

Sarkozy l'avait dit, Darcos le fait !

Relevé de conclusions entre le ministère, le Se et le Sgen Entourloupes à gogo et régressions

Le relevé de conclusions final acte la responsabilisation individuelle de l'échec scolaire, des inégalités de traitement selon les écoles et les élèves, une organisation sur le terrain dépendant de la hiérarchie locale, les enseignants de maternelle sollicités en élémentaire, des menaces sur les Rased...

Première entourloupe, au mieux un maintien de l'existant

De 26h hebdomadaires pour tous, la durée de l'enseignement scolaire passe à 24h auxquelles «s'ajouteraient» deux d'enseignement au maximum pour les élèves rencontrant des difficultés. Le MEN «n'ajoute» donc rien. Pour les élèves en difficulté, c'est au mieux un maintien de l'existant.

Allègement des programmes

La réduction du temps d'enseignement des élèves contient en filigrane un allègement des programmes, présenté par Darcos dans ses 23 propositions comme une clarification (mais personne n'est dupe). Cette révision des programmes prévue s'appuiera sur le socle commun et un recentrage sur l'apprentissage de la langue.

C'est le PPRE

Les dispositifs d'aide, c'est... le PPRE, géré par le conseil des maîtres ; les RASED sont à peine évoqués. L'individualisation de l'échec, présentée comme un « rattrapage » pour les élèves en difficulté dans la logique des PPRE, entraîne la responsabilité individuelle de l'échec.

La prise en charge des élèves en difficulté sur un temps spécifique hors du temps commun de classe entraînera le décrochement entre le temps scolaire et le temps des élèves en difficulté. L'individualisation des parcours instaurée par le socle commun se double d'un décrochage du temps scolaire entre les élèves. La difficulté scolaire est rejetée sur un temps qui n'est pas commun à tous. Or, les études de Glasman et Suchaut démontrent que ce temps dissocié pour l'aide et le rattrapage pédagogique se révèlent peu efficaces (groupes homogènes dans la difficulté...).

De fait, ce sont les élèves en difficulté qui connaîtront un alourdissement de la journée de travail.

Deuxième entourloupe le temps de travail des maîtres, pas vraiment réduit...

La suppression du samedi matin aurait pu s'accompagner d'une véritable réduction des horaires de service en présence d'élèves, d'un temps de travail en équipe de trois heures hebdomadaires, d'un « plus de maîtres que de classes » permettant d'assurer le maintien des horaires-élèves, une amélioration du temps de concertation nécessaire et une réduction du temps de travail. Il n'en est rien... et pour cause, le contexte est à la réduction drastique des coûts et des missions du service public !

Aucun enseignant ne peut croire que les deux heures « délogées » du samedi matin pourraient constituer un allègement de leur charge de travail sous prétexte qu'ils n'auraient pas la classe entière. Au contraire, la préparation pour des groupes de soutien est un véritable travail spécifique supplémentaire. Sans compter le repérage, les PPRE, les évaluations, la concertation entre collègues, les relations avec les parents... et bientôt, les stages de remise à niveau pendant les vacances !

Les propositions ministérielles, c'est en perspective des horaires de travail différenciés, des inégalités renforcées selon les secteurs géographiques un contrôle accru de la hiérarchie locale (IA ou IEN), les enseignants de maternelle « pouvant » par exemple, être amenés à intervenir auprès d'élèves du cycle des apprentissages fondamentaux...

Menaces sur les RASED

L'efficacité des RASED est mise en cause. Les départs en stage en formation G sont compromis dans un certain nombre de départements. Une hypothèse circule sur la fusion des missions des maîtres E et G pour créer un maître spécialisé « de soutien » directement rattaché à une école ou un groupe d'écoles.

Extraits de texte

“L'IEN valide les décisions prises [par le conseil des maîtres, ndlr] et assure la régulation au niveau de la circonscription”

“Il s'agit de proposer une réponse adaptée à chaque élève, prenant la forme d'un Programme Personnalisé de Réussite Educative.”

“La mise en place des dispositifs d'aide peut également amener à rechercher un fonctionnement sur 9 demi-journées.”

“Au-delà des 24 heures hebdomadaires d'enseignement à tous les élèves, les 108 heures annuelles que doivent effectuer les enseignants sont réparties, selon les modalités suivantes :

- 24 heures de travaux en équipes pédagogiques et relations avec les parents, intégrant l'élaboration et le suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés ;
- 18 heures d'animation pédagogique et de formation ;
- 6 heures de conseil d'école obligatoire ;
- 60 heures consacrées à des actions directes auprès des élèves concernés et au temps d'organisation correspondant, ou à des interventions en petits groupes, par exemple en maternelle. Dans le cas où ces actions ne mobiliseraient pas tout ce temps pour un enseignant, les heures disponibles seront consacrées au renforcement du temps de formation hors la présence des élèves.”

“Les enseignants d'école maternelle peuvent être amenés à intervenir auprès d'élèves du cycle des apprentissages fondamentaux à l'école élémentaire.”